

LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE SORBONNE PARIS NORD

LE PRESIDENT DE L'ECOLE DES HAUTES ETUDES EN SCIENCES SOCIALES

Vu le Code de l'éducation ;

Vu les articles R. 324-1 à R. 324-23 du code de la recherche, relatifs à l'organisation et au fonctionnement de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu le décret du 1^{er} février 2023 portant nomination du président de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu la décision Inserm n° 2013-110 du 6 juin 2013 relative aux unités de recherche et autres formations de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu la décision n° 2010-68 créant l'unité mixte de recherche UMR U997 et nommant son directeur ;

Vu la décision n° 2014-111 renouvelant l'unité mixte de recherche UMR U997 ;

Vu la décision n° 2019-53 renouvelant l'unité mixte de recherche UMR U997 ;

Vu la décision n° 2024-120 nommant le directeur de l'unité mixte de recherche UMR U997 ;

Vu l'avis émis par la commission scientifique spécialisée CSS6 dans sa séance du 13 au 16 mai 2024 ;

Vu l'avis émis par le conseil scientifique de l'Inserm dans sa séance du 01 au 04 juillet 2024 ;

Attendu que le CNRS est considéré, à l'instar de l'Inserm, de l'Université Sorbonne Paris Nord et de l'Ecole des hautes études en sciences sociales, comme partenaire de l'Unité au sens de l'article R324-15 du Code de la recherche. Cette unité est référencée par le CNRS : UMR CNRS 8156 ;

DECIDENT :

Article 1 : L'unité mixte de recherche U 997 intitulée « Institut de recherche interdisciplinaire sur les enjeux sociaux (IRIS) » est prolongée jusqu'au 31 décembre 2029.

Article 2 : Madame Isabelle COUTANT est prolongée dans ses fonctions de directrice de l'Unité jusqu'au 31 décembre 2029.

Article 3 : La présente décision prend effet à compter du 1^{er} janvier 2025.

LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE

Didier Samuel
Président-Directeur général de l'Inserm

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE SORBONNE PARIS NORD

LE PRESIDENT DE L'ECOLE DES HAUTES ETUDES EN SCIENCES SOCIALES